

Vie religieuse et *horrea* : exemples de Rome et d'Ostie

Françoise VAN HAEPEREN

Dans l'arsenal des mesures qu'ils pouvaient prendre pour protéger leurs entrepôts et les biens qui y étaient engrangés, les Romains n'ont pas manqué d'accorder une place à la religion¹. Plusieurs fêtes publiques régulières y sont directement liées. C'est un premier point que nous rappellerons. Nous envisagerons ensuite la vie religieuse qui pouvait se développer au sein de certains *horrea* de Rome et d'Ostie, qui abritaient une chapelle.

1. Cérémonies publiques et protection des biens engrangés

Dans une cité antique telle que Rome, où la religion publique vise à assurer les bonnes relations des hommes avec les dieux, garantissant ainsi le bien-être terrestre de la communauté civique, il est peu surprenant qu'une partie des cérémonies religieuses de l'État aient été liées au cycle de la nature. Les unes avaient pour objectif d'assurer la bonne croissance des céréales et autres produits alimentaires, depuis l'ensemencement jusqu'à la récolte ; d'autres étaient spécifiquement consacrées à des divinités dont les fonctions s'étendaient à la protection des biens engrangés.

Parmi celles-ci, évoquons d'abord les fêtes publiques de Consus et d'Ops des 21 et 25 août, répétées le 15 et le 19 décembre. Comme l'a mis en lumière G. Dumézil, les fêtes d'août « concernent la constitution des réserves alimentaires (*ops*) par la mise en dépôt (*condere*) du grain récolté »². Consus correspond au « dieu des moissons rentrées et rangées (*condere*), sans doute d'abord dans des réserves souterraines » ; il était célébré « à un autel souterrain dans la vallée du Cirque, au pied du Palatin ; là, il était entouré des images de plusieurs entités exprimant des moments de l'activité agricole », notamment Tutilina, qui, à l'instar du dieu, veillait, selon Augustin que les céréales récoltées et engrangées soient conservées en toute sécurité³. Ops, pour sa part, dont le nom est précisé par le qualificatif Consiva, « garantit l'abondance, est l'Abondance personnifiée,

1 Ce texte est issu d'une communication présentée à l'université de Lille 3 dans le cadre de la table ronde « Espaces de stockage, de distribution et d'échange dans l'Occident romain » (15–16 mai 2008), organisée par J. Arce et B. Goffaux.

2 Dumézil, 1986, p. 86.

3 Aug. ciu. 4, 8.

avec une fonction sociale dont l'ampleur est exprimée sensiblement par le fait qu'elle est logée dans une chapelle spéciale de la maison du roi au même titre que Mars, dieu guerrier »⁴.

Ces fêtes d'août se répètent, selon une structure similaire, le 15 et le 19 décembre. Si la correspondance semble parfaite pour les fêtes en l'honneur de Consus, il n'en va pas de même pour Ops. En décembre, celle-ci ne porte plus le nom de Consiva et son culte n'est plus célébré dans la Regia. En se basant sur les traités des agronomes qui attestent le dégrangement des biens ou d'une partie d'entre eux en hiver, G. Dumézil explique ainsi ces constatations : « une fois retirée la quantité immédiatement nécessaire, Consus se remettra, comme auparavant, sans changement de mission mais avec une vigilance accrue à cause des risques de corruption résultant de l'ouverture, à garder dans les dépôts le grain laissé pour les usages ultérieurs. Ops au contraire prendra en charge les grains libérés : elle ne sera plus »l'Abondance en réserve« qu'elle est depuis le mois d'août, abstraite, mystérieuse, jalousement enfermée dans la Regia ; elle sera l'Abondance tout court, concrète, circulante, utilisable, et elle accompagne les grains *ad forum* »⁵.

Les fêtes de Consus en août étaient encore célébrées sous l'Empire comme l'atteste notamment Tertullien⁶. Ce dernier est aussi le seul à évoquer un sacrifice accompli à l'autel de Consus dans le cirque, aux nones de juillet. À la différence des autres, cette célébration ne figure pas sur les calendriers qui nous sont parvenus. En l'absence d'autres sources, il n'est pas aisé d'en percevoir le sens. En suivant la méthode mise en œuvre par G. Dumézil, on pourrait replacer cette fête dans le contexte du cycle des travaux des champs et proposer à titre d'hypothèse l'interprétation suivante. Selon Columelle, une fois la moisson terminée, deux solutions s'offrent à l'agriculteur⁷. Si, en moissonnant, on a coupé uniquement les épis, on peut les engranger immédiatement ; ceux-ci seront alors battus ou foulés par des animaux, durant l'hiver. Par contre, si l'on a fauché les épis avec leur tige, il convient d'abord de les sécher au soleil et de les faire fouler, puis de les ventiler avant seulement d'engranger. Le sacrifice à Consus des nones de juillet pourrait ainsi être mis en rapport avec l'engrangement immédiat des moissons dont seuls les épis ont été fauchés, alors que les *Consualia* du mois d'août auraient concerné la mise en dépôt des épis moissonnés avec leur tige.

Une autre interprétation de cette fête de *Consus* au début du mois de juillet semble également possible. Celle-ci pourrait avoir été instaurée plus récemment que celles d'août, à un moment où Rome devient de plus en plus dépendante de

4 Dumézil, 1986, p. 86.

5 Dumézil, 1969, p. 303.

6 Tert. spect. 5, 7.

7 Colum. 2, 20.

l'approvisionnement extérieur. Les premiers bateaux chargés de blé arrivaient en effet à Rome à partir du mois de juin (alors que l'ouverture de la moisson aux alentours de Rome n'avait pas lieu avant le solstice d'été selon Varron et Pline et que la récolte pouvait se poursuivre jusqu'à la Canicule⁸). Les Romains auraient alors créé une nouvelle fête en l'honneur de Consus, protecteur des céréales engrangées, correspondant au moment où celles-ci commençaient à arriver massivement dans la Ville.

Entre les *Consualia* et les *Opiconsivia* se situent, le 23 août, les *Volkanalia*. Selon G. Dumézil, cette fête avait « pour principal objet de prévenir les incendies, notamment l'embrasement des granges, que favorise la saison chaude »⁹. Un fragment mutilé des Fastes des arvaies nous apprend que quatre sacrifices à autant de divinités – Vulcain, Ops, Quirinus et les Nymphes – étaient accomplis en ce jour en quatre endroits de la ville¹⁰. La présence d'Ops atteste que la cérémonie se rapportait à la récolte récemment engrangée. Celle de Quirinus s'explique par son patronage de l'organisation curiate et par son engagement régulier en faveur du « ravitaillement céréalier de la société ». Quant aux Nymphes, elles luttent contre les incendies. « Un tel environnement ne laisse pas de doute sur le sens des *Volkanalia* : Vulcanus y était propitié, sollicité de s'abstenir »¹¹.

Rappelons aussi que Vulcain était la divinité principale du port de Rome, Ostie (dont le prêtre principal portait le nom dans son titre : *pontifex Volkanī*). Or, Ostie voyait affluer à partir du mois de juin les bateaux chargés des céréales destinées à l'approvisionnement de Rome. Une partie de celles-ci était déchargée et engrangée dans les nombreux *horrea* de la ville portuaire. La nécessité de préserver ces réserves des incendies était impérieuse. C'est pourquoi Claude détachera à Ostie des cohortes urbaines pour lutter contre le feu ; c'est peut-être aussi pour cette raison que cet empereur offre au début de l'automne 48 un sacrifice à Ostie, que l'on pourrait identifier à un sacrifice à Vulcain, alors qu'il y inspectait l'approvisionnement en blé. En effet la fonction primordiale d'Ostie en matière de ravitaillement explique que certaines cérémonies romaines, régulières et extraordinaires y aient été célébrées¹².

Ce n'est sans doute pas un hasard si les *mensores* d'Ostie choisissent le jour des *Volkanalia* – le X des kalendes de septembre de 197 – pour dédier un *puteal*

8 Varro rust. 1, 32 ; Plin. nat. 18, 264–265.

9 Dumézil, 1986, p. 61.

10 CIL I², 1, p. 326 ; CIL VI 32482 ; Degrassi, 1963, p. 30–31.

11 Dumézil, 1986, p. 64–65.

12 Fr. Van Haeperen, *Interventions de Rome dans les cultes et sanctuaires de son port, Ostie*, in *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, éd. M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier, Bruxelles, 2006, p. 31–50.

à la suite d'un *monitus* de Cérès et des Nymphes¹³. Le choix de ces divinités est sans nul doute en partie dicté par la profession qu'ils exercent et la nature de la construction¹⁴. Le moment retenu pour la dédicace invite aussi à mon avis à y voir une construction théologique plus complexe encore. Il s'agit en effet du jour consacré à Vulcain, divinité tutélaire d'Ostie, dieu du feu destructeur honoré par les Romains afin qu'il se tienne éloigné des céréales stockées ; c'est en ce jour que les mesureurs de céréales offrent une structure liée à l'eau qu'ils consacrent aux Nymphes – honorées ce même jour à Rome en même temps que Vulcain – et à Cérès, déesse « patronale » du collège qui lui avait vraisemblablement dédié son temple¹⁵.

2. Les dieux dans les espaces de stockage¹⁶

Après avoir envisagé les célébrations publiques liées à la protection des biens emmagasinés, tentons d'évaluer la place ou les rôles qu'occupaient les dieux à l'intérieur de certains espaces de stockage de Rome et d'Ostie pour lesquels nous disposons d'informations¹⁷. Il ne s'agit donc pas de faire un catalogue des

13 CIL XIV 2 = ILS 3339 : *Monitu sanctissimae Cereris et Nympharum hic puteus omni sumptu // C(ai) Caecili Onesimi / patro(ni) et q(uin)q(uennalis) p(er)p(etui) c(orporis) m(ensorum) adiutor(um) / et L(uci) Hortensi Galli / q(uin)q(uennalis) nauticariorum / et N(umeri) Treboni Eutyctetis / q(uin)q(uennalis) II acceptorum / ded(icata) X Kal(endas) Sept(embres) Laterano et Rufino co(n)s(ulibus).*

14 Tran, 2006, p. 178-179.

15 CIL XIV 409 = ILS 6146.

Peut-être est-ce pousser l'interprétation basée sur la date d'une inscription un peu loin... mais je souhaite attirer l'attention sur le jour choisi pour une autre dédicace des *mensores* – cette fois de Portus, bien plus tardive (CIL VI 1759 = D 1272). En 389, ceux-ci offrent une statue à leur patron, Ragonius Vincentius Celsius, préfet de l'annone, qui a arbitré, en père plus qu'en juge, un litige les opposant aux *caudicarii* (H. Pavis d'Escurac, *La préfecture de l'annone*, Rome, 1976, p. 233 ; l'orientation religieuse de ce personnage n'est pas connue mais d'autres préfets de l'annone actifs à Ostie à la fin du 4^e s. étaient manifestement païens, voir par ex. AE 1941, 66 = AE 1948, 127). La date de cette dédicace, le 8 des kalendes de septembre, correspond à la fête d'Ops Consiva, de l'Abondance personnifiée... abondance qui avait selon toute vraisemblance fait l'objet de quelque fraude dans le contentieux entre les mesureurs de blé et les transporteurs...

16 Je remercie vivement N. Tran de m'avoir généreusement transmis, alors qu'il était encore sous presse, son article (in *MEFRA*, 2008), qui s'est révélé très stimulant pour mon enquête, et particulièrement pour l'étude des cultes des *horrea Galbana*.

17 La présence des dieux au sein des *horrea* n'a guère fait l'objet de recherches – à l'exception notable toutefois de quelques remarques précieuses de N. Tran dans son ouvrage sur les *collegiati* et dans son article cité ci-dessus, de B. Bollmann dans son livre sur les *scholae* et des pages consacrées par G. Rickman aux « dédicaces religieuses dans les *horrea* ». J.Th. Bakker fournit quant à lui un catalogue fort utile des attestations de vie religieuse dans les *horrea* d'Ostie mais ses interprétations demeurent souvent sommaires.

divinités les plus honorées dans les *horrea* mais plutôt de tenter de comprendre, à partir de quelques exemples relativement bien documentés, la vie religieuse qui pouvait se développer au sein d'un espace de stockage : quels sont les acteurs de dédicaces, des individus ou des collectivités, éventuellement par l'intermédiaire d'un représentant ? quelles sont les divinités célébrées, à quel moment de l'année, et à quel endroit ? quels sont les rites pratiqués ?

Les *Horrea Galbana* de Rome

Le personnel des *horrea Galbana* situés à proximité de l'*Emporium*, entre l'Aventin et le Testaccio, est surtout connu par des inscriptions de type religieux, retrouvées pour la plupart dans la zone qu'E. Rodriguez-Almeida définit comme celle des *praedia et horrea Galbana*¹⁸.

Ces textes ont principalement été exploités dans des études visant à préciser l'organisation de ces *horrea* – aussi bien topographique que sociale. Ils nous apprennent notamment que les *horrearii* qui y travaillaient étaient répartis en trois cohortes correspondant, selon toute vraisemblance, aux trois cours autour desquelles s'organisaient ces greniers et donc le travail des *horrearii*¹⁹.

Une partie de ces inscriptions ont été posées par ou au nom d'une collectivité en relation avec ces *horrea*.

La première, des kalendes de juin – d'une année de la fin du 1^e ou du début du 2^e s.²⁰, est dédiée *Herculi domus Augusti*, par deux esclaves impériaux, Maior et Diadumenus, un affranchi impérial sans doute plus âgé, Titus Flavius Crescens, et les *operari Galbenses*²¹. Cette dédicace est réalisée *curante Hermete*, par les soins d'Hermès, esclave d'un particulier, et financée par une collecte des *horrearii* de la deuxième cohorte. Hermès pourrait agir en tant que curateur de l'association qui se dessine en creux de cette inscription et qui est clairement attestée dans le texte suivant²².

18 Rodriguez Almeida, 1978–1979, p. 9-25.

19 On préférera cette interprétation de Virlouvet, 1995, p. 100–108 (reprise et approfondie dans Virlouvet, 2006), qui démonte l'hypothèse de E. Rodriguez Almeida selon lequel les cours représentées sur le plan de marbre sévérien correspondent à des ergastules servant de logement aux esclaves travaillant dans ces *horrea*.

20 D'après H. Dessau, cette inscription datée par la mention de consuls suffects non documentés (le premier pourrait correspondre à un proconsul d'Achaïe d'époque hadrienne) remonterait au règne d'Hadrien, tandis que selon E. Rodriguez-Almeida (1984, p. 104, n. 3), cette inscription ne peut être postérieure au début du 2^e s.

21 CIL VI 30901 = D 1622: *Herculi domus Augusti sacrum ex / collatione horriariorum c(o)hortis II Maioris / et Diadumeni C(aesaris) n(ostri) ser(vi) et T(iti) Flavi Crescentis et / operari Galbe(n)ses curante Hermete C(ai) Mundic(i) / Helpisti ser(vo) dedicatum K(alendis) Iuni(i)s / M(arco) Iunio Mett(i)o Rufo Q(uinto) Pomponio Materno co(n)s(ulibus)*.

22 Voir Tran, 2008, p. 299.

En 159, à la même date, le premier juin, sont honorés le *numen domus Aug(ustae)* ainsi qu'Hercule, qualifié ici de *Salutaris*²³. Le dédicant, Aulus Cornelius Aphrodisius, agit pour le *sodalitium* des cohortes des *horrea Galbana*, dont il est quinquennal : il offre, à ses frais, à ses compagnons (*sodales*) une nouvelle chapelle (*aediculam*), édifée à partir du sol, et la dédie²⁴. Comme l'a relevé à juste titre N. Tran, la précision *a solo* paraît bien indiquer que le monument correspond à une petite chapelle plutôt qu'à une simple niche²⁵.

Ces deux inscriptions sont dédiées à Hercule, en relation avec la *domus Augusti*, et ont été posées le même jour, à plusieurs décennies de distance. De cette constatation surgit assez spontanément l'hypothèse que le 1^e juin constituait une date importante pour les *horrearii Galbenses* : sans doute ceux-ci ont-ils élu le *numen* impérial et *Hercules Salutaris* parmi leurs divinités tutélaires ou même comme entités divines majeures de leur *sodalitium* – l'édification d'une nouvelle chapelle mentionnée dans la deuxième inscription tend à conforter cette seconde hypothèse. Rappelons que la qualité première d'Hercule à Rome est son invincibilité. Pour cette raison, il revêt une fonction de protecteur, de défenseur, exprimée dans les diverses épithètes qui lui sont attribuées (Tutor, Conservator, mais aussi... *Salutaris*) et dans certaines invocations où il lui est demandé d'éloigner les maux menaçants²⁶. Il est légitime de suggérer qu'en faisant le choix d'honorer ce dieu, les *horrearii* sollicitent sa protection afin qu'il leur assure la *salus*, l'intégrité physique et morale et qu'il veille à ce qu'aucun mal ne frappe leurs greniers²⁷.

23 CIL VI, 338 = 30740 ; ILMN I, 9 : *Numini domus Aug(ustae) / sacrum, Herculi saluari / quod factum est sodalic(io) horr(eariorum) Galban(or)um cohort(ium), / A(ulus) Cornelius Aphrodisius, quinquen(n)alis], / aediculam nouam a solo sodalibus suis pecun[ia] / sua donum dedit ; / dedicauit K(alendis) Iuni(i)s Quintillo et Prisco c(o)n(s)ulibus]*.

24 La résolution de *cohort.* en *cohort(ium)* semble préférable, dans la mesure où la pierre était encore complète quand Mommsen l'a examinée (voir ILMN).

25 Tran, 2008, p. 296. Je n'envisagerai pas l'inscription CIL VI 339 = CIL VI, 30741 = D 7315 (*Herculi sacrum / Sextus Aufidius Threp[t]us / M(arcus) Octavius Carpus / cur(atores) / collegi(i) Herculis Salutaris / c(o)h(ortis) primae sagario(rum) d(onum) d(e) s(uo) d(ant))*), que certains ont rattachée aux *horrea Galbana*, en raison des mentions d'une *cohors prima* et de *sagarii*, ces deux éléments étant attestés (mais séparément) à propos de ces *horrea* (CIL VI 33906: *sagarius*). Ce texte provient en effet d'un autre quartier de Rome (regio VII ; Virlouvet, 2006, p. 54).

26 CIL VI, 30738 = Buecheler, *Carmina epigraphica*, 23. G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2^e éd., Munich, 1912, p. 282

27 On ne suivra pas ici l'affirmation non étayée de J.-P. Waltzing (*Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident*, II, Louvain, 1896, p. 67, suivi par Rodriguez-Almeida, 1978–1979, p. 21) selon qui l'épithète *salutaris* prouve qu'il s'agit d'un collège funéraire. Dans ce cas, rien ne vient appuyer cette interprétation. Il vaut mieux, à l'instar de N. Tran (2008, p. 298), reconnaître dans ce *sodalitium*, l'une de ces multiples associations de petites gens tolérées par l'État, dont les membres se réunissaient *religionis causa*.

Quant au culte du *numen domus Augusti*, celui-ci ne surprend guère dans le cadre d'un entrepôt de propriété impériale dont une partie de la main d'œuvre appartient à la *familia Caesaris*. Remarquons que la « puissance divine » de l'empereur est principalement honorée dans le cadre du culte public (cités et armées) mais très rarement par des individus, à titre privé. Plusieurs associations par contre rendent hommage au pouvoir impérial, se rapprochant par cette pratique des « corps constitués », comme l'a récemment relevé N. Tran²⁸.

Comment interpréter le choix de la date du 1^{er} juin pour honorer Hercule et la *domus Augusti* ? Outre le sacrifice mensuel à Junon lors des kalendes et des anniversaires de dédicaces de temples, le calendrier comprend à cette date une fête à Carna, célébrée à la fois publiquement et à titre privé²⁹. Selon Macrobe, cette antique déesse, « préside aux organes vitaux de l'homme. C'est à elle, en conséquence, qu'on demande de conserver en bon état (*salua conseruet*) le foie, le cœur et généralement les viscères qui sont dans le corps (...). On offre en sacrifice à Carna de la purée de fève et du lard, aliments qui contribuent plus que tout autre à donner des forces au corps »³⁰. La fonction de cette déesse consiste donc à entretenir et développer les forces physiques « et cela en s'incorporant aux organes internes essentiels »³¹. Les *horrearii* auraient-ils choisi le 1^{er} juin pour célébrer Hercules Salutaris parce que ce jour correspondait à la fête de Carna, déesse encore honorée sous l'Empire, qui jouait un rôle dans la *salus* des organes vitaux ? C'est une possibilité mais reconnaissons que ce rapprochement demeure hypothétique.

C'est vraisemblablement de ce même *sodalitium* des cohortes des *horrea Galbana* que Marcus Lorinus Fortunatus est *magister*. Celui-ci dédie en effet à ses frais un autel de marbre au *numen* de la *domus Augusta*, associé cette fois au Génie Conservateur des *horrea Galbana* ainsi qu'à la Fortune Conservatrice de ces mêmes greniers³². Une des faces latérales de l'autel représente un personnage voilé, en toge, en train de verser une libation sur un autel. Il s'agit vraisemblablement du *magister* de l'association, présenté dans l'exercice de sa fonction : en tant que détenteur de l'autorité, c'est lui qui accomplit les rites.

28 Tran, 2008, p. 298.

29 Degrassi, 1963, p. 463–464.

30 Macr. Sat. 1, 12 (trad. Dumézil, 1969, p. 254). Ovid. fast. 6, 169-182 ; Varro ap. Non. p. 539 L.

31 Dumézil, 1969, p. 256.

32 CIL VI 236 = ILS 3668: *Num(ini) dom(us) Aug(ustae) / sacrum / Genio Conservato/ri horreorum Galbianorum / M(arcus) Lorinus / Fortunatus / magister / s(ua) p(ecunia) d(onum) d(edit) // Num(ini) dom(us) Aug(ustae) / sacrum / Fortunae Conser/vatrici horreor(um) / Galbianorum / M(arcus) Lorinus Fortunaltus magister / s(ua) p(ecunia) d(onum) d(edit)*. Inscription trouvée au 16^e s. entre le Testaccio et le Tibre. Ce *magister* porte un gentilece très rare, attesté uniquement en Narbonnaise (à Narbonne et une fois à Vienne). Voir Tran, 2008, p. 298.

Outre le *numen* impérial, qu'en est-il des divinités à qui est offert l'autel ? Aux yeux des anciens, tout lieu est pourvu de son Génie, de sa divinité tutélaire spécifique qui peut faire l'objet d'un culte – tel est notamment le cas des *horrea*. Ici, le Génie est qualifié de *Conseruator*, épithète particulièrement bien choisie pour une entité représentant l'aspect divin d'un espace de stockage. Ce même adjectif, tout comme la spécification de son lieu d'action – les *horrea Galbana* – est également accolé à Fortuna, l'autre divinité honorée, qui est en outre représentée, sur un des côtés de l'autel, coiffée d'un diadème, tenant dans sa main droite un gouvernail au-dessus d'un globe et dans sa gauche une corne d'abondance. Les *horrearii* honorent ainsi la Fortune garante d'une navigation permettant l'arrivée à bon port des bateaux chargés du ravitaillement mais aussi de l'abondance alimentaire et de sa conservation au sein des greniers.

Il est possible qu'une autre inscription à la Fortune des *Horrea*, trouvée dans la zone de l'Emporium, au pied de l'Aventin, se rapporte à nos entrepôts³³. Cette dédicace faite par deux *magistri* présente également un décor figuré, avec sur la face avant un *urceolus* et une patère ; sur la face arrière, deux cornes d'abondances remplies d'épis et un soc de charrue et sur les côtés, un gouvernail d'une part, un globe d'autre part. Remarquons que l'absence de précision quant au nom des *horrea* laisse à penser que cette inscription se trouvait au sein même de l'entrepôt ou à proximité immédiate.

Un *horrearius* de la troisième cohorte, Acyndinus, consacre quant à lui un autel de marbre à Liber Pater, en l'honneur de sa présidence (*magisterio suo*)³⁴ – on peut donc, à la suite de N. Tran, considérer son geste comme une évergésie *ob honorem*. Étant donné qu'il ne précise pas le nom de son collègue, on peut supposer que cette inscription était placée dans un lieu où il se réunissait – pourquoi pas la chapelle du *sodalitium* des cohortes des *horrea Galbana*³⁵. Le choix de Liber Pater s'explique peut-être par la fonction de germination, de fécondité tant humaine qu'agricole, remplie par ce dieu³⁶.

Une inscription enfin émane de trois *horrearii*, déjà rencontrés dans le premier texte envisagé : les esclaves impériaux Maior et Diadumenus ainsi que

33 CIL VI 188 = CIL VI 30710 = ILS 3721: a) *L(ucius) Dunius Apella, / C(aius) Annius Tyrannus, / mag(istri) prim(i), / Fort(unae) horr(eorum) d(onum) d(ant)*. b) *C(aius) Annius Tyra<n=A>nus / et L(ucius) Dunius Apella, // mag(istri) primi, // For(tunae) hor(r)e(or)um d(onum) d(ant)*. Tran, 2008, p. 297.

34 AE 2003, 300 : *Libero Patri / sacrum / Acindynus horrearius / c(o)hortis III / magisterio suo*. Pour la provenance de cet autel, cf. Tran, 2008, n. 32 et p. 299.

35 Remarquons que ce *cognomen* assez rare est porté par deux *horrearii* des *horrea Seiana*, porteurs des *tria nomina*, qui font une dédicace au Génie de ces greniers et offrent une statue d'Esculape. Peut-être notre personnage leur est-il apparenté. CIL VI 238 = ILS 3665 : *Genio / horreor(um) Seian(or)um / L(ucius) Volusius Acindynus p(ater) / et L(ucius) Volusius Acindynus f(ilius) / signum Aesculapi / sua p(ecunia) d(onum) d(ederunt)*.

36 G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, 2^e éd., Paris, 1974, p. 382-383.

l'affranchi impérial Crescens. Ceux-ci honorent cette fois Silvanus : *Silvano sancto sacrum (...) donum dederunt hor. de h(orreis) C(aesaris)*³⁷. Étant donné l'identité des dédicants, on peut sans difficulté reconnaître dans les *horrea* impériaux mentionnés les greniers de Galba. Comment comprendre par contre le *hor.* abrégé, s'agit-il d'un nominatif se rapportant aux acteurs³⁸ ou doit-on le considérer plutôt comme un datif³⁹ ? Je retiendrais plutôt cette seconde solution, dans la mesure où il n'est pas rare qu'une ou plusieurs personnes (éventuellement des *collegiati*) fassent une offrande à une divinité pour une collectivité ou pour leur association⁴⁰.

Quelques inscriptions trouvées dans la zone des greniers de Galba ont été posées à titre individuel par des *horrearii*⁴¹. Ainsi, un esclave impérial de la 3^e cohorte, Anteros, fait-il une dédicace à Silvain⁴² – divinité qui semble donc à l'honneur parmi les travailleurs de ces entrepôts. Ce dieu, qui ne fait pas l'objet d'un culte public à Rome, revêt sous l'Empire la fonction de gardien des limites des maisonnées et des propriétés qu'il protège contre les périls extérieurs, contre la nature hostile⁴³. Outre des dédicants agissant à titre individuel, figurent parmi ses dévots des groupes de travailleurs qui ont souvent un lien avec la vie agricole, même si leurs occupations ont principalement lieu en ville – des *uilici*, des producteurs d'huile ou encore les *horrearii*, que nous venons d'évoquer, qui appartiennent à la *familia Caesaris*.

Un autre esclave impérial, *uilicus* des trois cohortes des greniers de Galba, offre un autel à Bona Dea Galbilla⁴⁴. L'épithète accolée à la déesse renvoie

37 CIL VI 30813 = 682 = ILS 1623: *Silvano S(ancto) s(acrum) / Maior et Diadulmenus Caes(aris) n(ostri) ser(vi) / et Crescens Aug(usti) l(ibertus) d(onum) d(ederunt) / hor(reariis) de h(orreis) C(aesaris)*.

38 Comme dans le CIL par ex.

39 Comme dans les ILS ou Rodriguez Almeida, 1984, p. 104.

40 Voir par ex. à Rome : AE 1907, 78 et 79 : *Laribus Aug(ustis) / C(aius) Vibius Phillipus / M(arcus) Publilius Strato / C(aius) Cestius Primio / cultoribus Larum d(e) s(uo) d(e)d(erunt) / dedicata V Idus Febr(uarias) / L(ucio) Cornelio Sulla Felice / Ser(vio) Sulpicio Galba co(n)s(ulibus) // C(aius) Vibius Philippus / pavementum et / limen d(e) s(uo) d(onum) d(edit)*. Voir Tran, 2006, p. 182-188.

41 Je ne retiens pas ici CIL VI 710, trouvée au Transtévère, dans une zone liée au sanctuaire syrien de cette région. et sans doute en rapport avec un sanctuaire syrien ou palmyrénien. Voir Fr. Chausson, *Vel Ioui uel Soli : quatre études autour de la Vigna Barberini*, in *MEFRA*, 107, 1995, p. 675-677.

42 CIL VI 588 = ILS 1624: *Silvano / sacrum) / Anteros Caes(aris) / horrearius / c(o)hortis III / d(onum) d(edit) a(nimo) l(ibens)* ; trouvée « ad Emporium, sub Aventino ».

43 P. Dorcéy, *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion*, Leyde, 1992, p. 22, 25, 89 et 120.

44 CIL VI 30855 = ILS 1621: *Bonae deae / Galbillae / Zmaragdus / Caesaris Aug(usti) / vilicus / horreorum / Galbianorum / coh(ortium) trium d(onum) d(edit) / cum Fenia Onesime*. Inscription trouvée dans une vigne à proximité de l'arc de Saint Lazare (près de l'Emporium, sur la via Marmorata).

directement au lieu de travail du dédicant et semble ainsi indiquer que Bona Dea représentait – au moins pour certains – une des divinités tutélaires de ces *horrea*. Il arrive en effet que Bona Dea soit qualifiée d'un adjectif topique, désignant le lieu où elle est vénérée⁴⁵.

Quels enseignements tirer de ces inscriptions ? Outre le *numen Augusti*, les *horrearii Galbenses* honorent plusieurs divinités à titre collectif⁴⁶. Ces divinités semblent vénérées pour la *salus*, la préservation (Hercule, Genius et Fortuna Conservatores, Bona Dea) ou encore la protection contre les périls extérieurs qu'elles assurent (Hercule, Silvanus⁴⁷). Un bon nombre se rapportent directement à leur lieu de travail, par leur titre ou leur épithète (*Genius* et *Fortuna*, ainsi que Bona Dea) ou par le lieu où elles ont été érigées. En effet, les *horrearii Galbenses* réunis en *sodalitium* disposent manifestement d'une chapelle, peut-être dédiée à Hercule et au *numen Augusti* qu'ils honorent, semble-t-il, à date fixe. On peut penser que ce *sacellum* se trouvait sur leur lieu de travail, par analogie avec les chapelles situées dans des *horrea* romains et d'Ostie ou encore sur la base de la dédicace faite à la *Fortuna horreorum* dont l'absence de précision topographique incite à penser qu'elle a été placée au sein même d'un entrepôt⁴⁸.

Comme l'a relevé N. Tran, ici comme d'ailleurs dans les *horrea Agrippiana*, une communauté cultuelle s'est donc formée sur le lieu de travail et a donné naissance à une structure associative – un *sodalitium* dans notre cas⁴⁹. Au vu des

45 H. Brouwer, *Bona Dea: the sources and a description of the cult*, Leyde, 1989, p. 50, n. 77 (EPRO, 110). Rodriguez Almeida, 1984, p. 101 rapporte cette inscription au *compitum* de la via Marmorata retrouvé en 1932. Tran, 2008, p. 297 suggère un lien avec les *horrea Galbana*.

46 Certaines de ces divinités sont honorées dans d'autres *horrea* de Rome ou d'ailleurs : c'est le cas du Génie des *horrea* (*horrea Agrippiana* (AE 1915, 97) ; *horrea Seiana* (CIL VI 238 = CIL VI 36778) ; *horrea Leoniana* (CIL VI 237), mais aussi d'Hercule (*horrea Seiana* (CIL VI 36783) ; *horrea Leoniana* (CIL VI 237) et de Silvanus (*Horrea Seiana* (CIL VI 36786). L'empereur par contre ne semble pas faire l'objet d'un culte dans d'autres entrepôts (si ce n'est un *sacrum pro salute imperatoris* : CIL VI 235 = CIL VI 30722 : *Pro salute / dominorum / Genio horreorum / Saturninus et Succesus / horreari(i) / donum dederunt / Caesare Vespasiano VI / Tito Caesare I<mp>=PM>(eratore) IIII / con(sulibus)*).

47 Remarquons qu'un *procurator ad oleum* dans les greniers de Galba ainsi qu'à Ostie et dans les deux ports offre en 175, à Ostie, pour la *salus* et le retour de l'empereur Antonin, de son épouse et de ses enfants, un autel à Isis, Sérapis, Silvain et aux Lares (CIL XIV 20 ; ILS 372). Silvain est vraisemblablement invoqué ici en tant que dieu des frontières, protecteur contre les périls externes. Sur cette inscription, voir M. Cébeillac-Gervasoni, F. Zevi, M.-L. Caldelli, *Épigraphie latine*, Paris, 2006, p. 271-272.

48 Devant ces constats, je serais tentée d'attribuer une inscription fragmentaire trouvée Via Galvani à nos *horrearii* : celle-ci rappelle en effet la construction ou la réfection d'une *aedicula* et d'un autel consacré à Silvanus, Hercule et Bona Dea (AE 1946, 93 : *Sanct[o Silvano] / Herculi [3] / et Bon[ae Deae(?)] / aedicul[am et] / aram []*).

49 Tran, 2008, p. 296-299.

témoignages qui nous sont parvenus, son activité semble exclusivement religieuse et cantonnée au sein ou à proximité immédiate des entrepôts.

Quelques *horrea* d'Ostie

Les *horrea* d'Ostie ont également livré des témoignages de vie religieuse. On n'envisagera pas les entrepôts où sont uniquement attestées des niches murales qui ont pu accueillir des statues de divinités (*Horrea Epagathiana* ; *Grandi Horrea* ; *Horrea* III, 2, 6), ni les petits *horrea* privés de la 4^e région dont une *cella* a été transformée en mithrée (IV, 5, 12)⁵⁰. Nous retiendrons ici les chapelles installées dans deux grands greniers vraisemblablement publics, situés au sud du *decumanus*, les *horrea* d'Hortensius et les *horrea* voisins, situés à l'est⁵¹.

Les premiers (V, 12, 1), parmi les plus anciens d'Ostie, doivent précisément leur nom à une petite chapelle située à proximité de l'entrée, édifiée par un certain Hortensius, navarque de la flotte prétorienne de Misène⁵². Cet édicule qu'il qualifie un peu pompeusement de *templum*, est aménagé au nord-ouest de la cour et s'appuie sur le mur délimitant les *cellae* au nord de l'entrepôt, tandis que les deux murs latéraux ont été construits *ex nouo*. Le pavement daté de la première moitié du 3^e s. par G. Becatti est réalisé, en partie en mosaïque, en partie en *opus sectile*, et est l'œuvre – précise l'inscription – d'un certain Julius Victorinus, qualifié, semble-t-il de *sacerdos* – telle a du moins été l'interprétation retenue depuis la publication de Becatti. Le savant italien a cependant attiré l'attention sur le fait que *Sacerdos* peut aussi être compris comme un *cognomen*. Des banquettes de bois ont pu être adossées aux murs latéraux (comme semble l'indiquer la configuration du pavement, formé à cet endroit de larges bandes blanches et noires). Plus tard sont construits dans le fond de la pièce un podium et un autel de maçonnerie, qui recouvre partiellement le pavement.

La divinité à laquelle cet édifice est dédié n'est pas mentionnée. La décoration de la mosaïque, avec son disque entouré d'une espèce de couronne de rayons pourrait, selon G. Becatti, faire penser au Soleil, tout comme les torches qui se trouvent de part et d'autre du disque. Selon J. Th. Bakker, Isis aurait également pu être honorée dans cette chapelle, dans la mesure où les divinités égyptiennes étaient à l'honneur parmi les marins de la flotte de Misène et où le

50 Voir Bakker, 1994, p. 68-69.

51 Sur ces *horrea* : Rickman, 1971, p. 64-69, 72-73 ; Virlovet, 1995, p. 92-94 ; Pavolini, 2006, p. 236-239.

52 G. Becatti, *Mosaici e pavimenti marmorei*, Rome, 1961, p. 231-232 (*Scavi di Ostia*, 4) : *L(ucius) Horte(n)sius Heraclida n(auarchus) cl(assis) pr(aetoriae) Mis(enensis) ex uoto/ templum fecit. Julius Victorinus sacer(dos) tesset(lauit)*. Une autre petite pièce au sud-ouest des *horrea* pourrait également correspondre à une chapelle ; son seuil, comportant des trous, ne montre pas de signes d'usage (Rickman, 1971, p. 68, 313).

titre de navarque était aussi porté par des responsables du culte, sans doute en charge de la cérémonie du *nauigium Isidis*⁵³. L'hypothèse me semble cependant très fragile : Hortensius est sans la moindre contestation possible navarque de la flotte et on ne peut, faute d'indice, le rattacher au culte d'Isis par simple similitude de titre⁵⁴.

L'inscription du pavement pose une série de questions auxquelles peu de tentatives de réponses ont été apportées : que vient faire un navarque de la flotte dans un entrepôt public ? à quel titre agit-il ? quel est le rôle de Julius Victorinus, *s(S)acerdos* ?

Précisons d'emblée que ces *horrea* fonctionnent toujours au moment où le navarque Hortensius dédie son *templum* ; qu'un détachement de la flotte de Misène était stationné à Ostie, vraisemblablement pour contrôler la navigation, assurer la police des ports et peut-être aussi les transports de dignitaires impériaux⁵⁵. Le lien d'Hortensius avec les *horrea* ne semble pas évident à déterminer. Pourtant, ce navarque y fait édifier une chapelle, à la suite d'un vœu. Cette dernière précision n'est pas anodine : la promesse qu'il a faite à une divinité s'étant réalisée, il s'en acquitte, à cet endroit précis, ce qui était sans doute précisé dans son vœu – dans le cas contraire, on imagine encore plus difficilement comment ce navarque aurait choisi ce lieu dans des entrepôts qui n'étaient sûrement pas accessibles à tous. Il a dû en outre obtenir une autorisation du responsable de ces *horrea* pour y aménager sa chapelle. Quelle était la nature du rapport entre cet officier de la flotte et ces greniers ? Seules des hypothèses peuvent être formulées : on pourrait suggérer que le détachement de la flotte misénienne à Ostie jouait aussi un rôle dans la protection des *horrea* publics ; ou que ce grenier était utilisé (à tout le moins partiellement) pour l'approvisionnement des militaires stationnés ou de passage à Ostie ou encore que ce grain servait de réserve stratégique à faire parvenir par le détachement d'Ostie à des troupes en campagne dans la Méditerranée occidentale (la flotte jouait en effet un rôle dans l'approvisionnement de l'armée en campagne, comme l'a montré M. Reddé⁵⁶). Hortensius agit à titre personnel, puisque son acte est la conséquence d'un vœu ; toutefois il est accompagné d'un Julius Victorinus qui offre pour sa part le pavement. Notons aussi que la taille de cette chapelle et la présence vraisemblable de banquettes incite à penser qu'un petit

53 Bakker, 1994, p. 71.

54 Sur les navarques dans le culte d'Isis et la prudence à adopter dans le traitement de certaines inscriptions latines, voir la récente mise au point de L. Bricault, *Isis, Dame des flots*, Liège, 2006, p. 144-149 (*Aegyptiaca Leodiensia*, 7).

55 Meiggs, 1973, p. 304-305. Sur le rôle de la flotte dans les voyages officiels, voir aussi M. Reddé, *Mare nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Rome, 1986, p. 445-447 (BEFAR, 260).

56 Reddé, 1986, p. 370-399.

groupe pouvait s'y réunir⁵⁷. On semble donc en présence d'actes de type évergétique posés par des membres (éminents) d'une communauté religieuse, formelle ou non – attitude que l'on rencontre notamment dans les groupements religieux qui se développent au sein des *horrea*, on l'a vu pour Rome. Iulius Victorinus agit-il en tant que prêtre ? J'en doute. Les fonctions que nous appelons sacerdotales sont en effet exercées au sein des associations par leurs dignitaires (*magister* ou autres) et non par des prêtres qui porteraient ce titre ; d'autre part, un prêtre public n'a pas sa place dans ce genre de dédicace qui ne relève pas du droit public⁵⁸. Il me semble donc préférable de considérer le terme *sacerdos* comme un *supernomen* ou *agnomen*.

Les *horrea* voisins, à l'est (V, 12, 2), contiennent également un lieu de culte, qualifié de *Sabazeo* par son inventeur, Vaglieri, en 1909. Ces greniers, très partiellement fouillés, sont généralement datés de 120–125, sur la base de la technique de construction des murs délimitant le bâtiment, mais une implantation plus ancienne n'est pas exclue⁵⁹. Une des *cellae* de l'entrepôt est transformée en chapelle sans doute au début du 3^e s.⁶⁰. Son entrée, à l'ouest, est condamnée ; le mur sud est percé et un accès est aménagé – le seuil de la porte, plus haut que la pièce, donnait sur quatre marches (aujourd'hui disparues) permettant de descendre dans l'antre. Des *podia* sont installés de part et d'autre d'un corridor central, le long des murs latéraux ; trois marches mènent à un autel vers le mur du fond. Cette disposition caractéristique ainsi que les découvertes épigraphiques permettent d'identifier cet espace à un *mithraeum*.

Curieusement, G. Rickman⁶¹, J. Th. Bakker ou encore récemment D. Steuernagel, n'incluent pas ce témoignage – qu'ils connaissent pourtant – dans les pages qu'ils consacrent aux lieux de culte des entrepôts. J. Th. Bakker l'analyse dans un chapitre consacré spécifiquement aux mithrées, qui rompt avec la logique de son plan axé sur la typologie des bâtiments dans lesquels s'insèrent les lieux de cultes privés à Ostie⁶² ; D. Steuernagel aussi envisage les mithrées séparément des autres chapelles privées, en constatant pourtant qu'ils prennent place dans des environnements comparables à ceux où celles-ci s'installent – à

57 Voir Bollmann, 1998.

58 Remarquons aussi que le terme *sacerdos* est presque toujours suivi d'une précision dans l'épigraphie d'Ostie (prêtre du génie de la colonie, de la Mère des dieux de la colonie, d'Isis, de Mithra).

59 Becatti, 1954, p. 113-117 ; Pavolini, 2006, p. 238–239.

60 Dans l'état actuel de nos connaissances de ces *horrea* peu étudiés, on ne peut établir avec certitude jusqu'à quand ce bâtiment a fonctionné. Par analogie avec les autres grands entrepôts de la ville portuaire (voir Rickman, 1971, p. 84-85), on peut supposer qu'il était encore utilisé au 3^e. sinon au 4^e.

61 Qui n'envisage pas plus le mithrée des Sept Portes installé dans un édifice qu'il identifie à un petit grenier privé.

62 Bakker, 1994, p. 111-117.

savoir au sein d'espaces donnant naissance à des microorganismes sociaux, tels des magasins ou des entrepôts⁶³. Une telle attitude reflète à mon avis le préjugé encore prégnant, selon lequel le culte de Mithra forme « quelque chose de particulier », et doit être étudié « en soi », ce qui certes autorise des comparaisons avec les autres attestations du mithraïsme mais n'encourage guère à analyser les manifestations de ce culte au sein des contextes topographiques, sociaux et religieux où il est pratiqué.

Qu'un antre de Mithra soit installé dans un entrepôt à Ostie ne surprend pas vraiment, dans la mesure où on en repère dans d'autres bâtiments à vocation industrielle, commerciale ou même de stockage⁶⁴. L'aménagement de ce mithrée dans un grenier respecte la configuration classique de ce genre de lieu de culte. Outre la présence des caractéristiques *podia*, il n'est pas visible de l'extérieur, pas même de la cour ou du couloir de l'entrepôt – c'est très vraisemblablement à cette fin que l'ouverture préexistante, large de 2 mètres, a été condamnée et qu'une nouvelle porte a été ouverte dans un mur latéral (donnant sur une autre *cella* malheureusement non fouillée). Le seuil surélevé de la porte par rapport au mithrée autorise à penser que le niveau de cette pièce ait été délibérément conçu comme plus bas que celui des autres, soit qu'on ait légèrement creusé la pièce, afin de renforcer l'aspect de « grotte » que revêtaient souvent les mithrées ou, plus vraisemblablement, que contrairement à d'autres *cellae*, celle-ci n'ait pas fait l'objet d'un rehaussement (seules des fouilles permettraient d'éclaircir ces points). Toutefois, il ne faut pas se limiter à ces constats (qui à ma connaissance n'avaient pas encore été formulés explicitement). Il est tout aussi manifeste que la communauté qui s'y réunissait a dû obtenir l'accord des responsables de l'entrepôt ; il est tout aussi vraisemblable à mon avis que cette communauté ait été constituée essentiellement de personnes travaillant dans ces greniers qui n'étaient sûrement pas ouverts au premier venu.

Comme pour la chapelle d'Hortensius, les inscriptions relatives à ce mithrée semblent uniquement témoigner d'actes de piété individuelle. Un dévot, Fructus, a fait réaliser à ses frais la mosaïque couvrant la partie occidentale du corridor central⁶⁵ – ici aussi, on pourrait y voir un acte évergétique vis-à-vis de la communauté cultuelle. Un citoyen, peut-être un affranchi, rappelle qu'il a formulé un vœu à la suite d'un ordre de Jupiter Sabazius⁶⁶. Un sevir augustal, vraisemblablement un affranchi, P. Clodius Flavius Venerandus, fait, à la suite

63 Steuernagel, 2004, p. 106-107.

64 Il s'agit du mithrée des Sept portes installé dans un édifice identifié à un petit *horrea* (IV, 5, 13) ; du mithrée *dei Serpenti* aménagé dans un bâtiment identifiable à un magasin (V, VI, 6) ; du mithrée de Fructuosus (I, X, 4) situé dans la *schola* des *stuppatores* (Pavolini, 2006, p. 194–195 ; 224 ; 196).

65 CIL XIV, 4297 : *Fructus/ suis in/pendis/ consum/mauit*.

66 CIL XIV 4296 : *L. Aemiliu[s—]/ Eusc(hemus ? ou –hemon) ex imperio Ioulis Sabazi uotum fecit*.

d'un songe, une dédicace au *numen caeleste* – *numen* qui correspond sans doute à celui de Mithra, qualifié de céleste par le même individu dans une autre dédicace⁶⁷. Il y honore cette fois Mithra, *Inuictus deus Sol omnipotens*, qualifié de *dominus* ou *sanctus* (?) *caelestis* et son *numen praesens*⁶⁸. Mithra n'y est pas l'unique objet de la vénération du sevir qui s'adresse également à trois divinités souvent unies : la Fortune, les Lares – divinités de l'espace dans lequel s'inscrit une communauté quelle qu'elle soit (familiale, locale, associative) – et la Tutèle, qui les protège. Dans l'état actuel de nos connaissances, à la différence d'autres divinités, celles-ci ne semblent jamais associées à Mithra. Elles sont par contre parfois en rapport avec... des *horrea* ; on l'a déjà vu pour la Fortune mais cela vaut également pour les Lares et la Tutèle⁶⁹. Sur cette base et en tenant compte de la disposition de l'inscription, je serais tentée de proposer une nouvelle restitution pour l'avant-dernière ligne de cette inscription. Constatant, d'après le CIL et la photo disponible sur le site de J.Th. Bakker⁷⁰, que le *[sa]c* apparaît comme décentré dans l'inscription et que le *C* semble en outre relativement isolé⁷¹, je suggérerais de suppléer *[hor(reorum)] c(urauit)*. Notons toutefois que l'on pourrait tout autant proposer la lecture *[d(e) s(ua) p(ecunia)] c(urauit)* (ou *[d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum)] c(urauit)*). Quoi qu'il en soit, si l'on admet la restitution *c(urauit)*, on peut dès lors déceler derrière l'action de Venerandus l'existence d'un individu ou plutôt d'un groupement, au moins informel, qui l'aurait chargé de cette mission.

Si les *horrea* d'Ostie ont vu se développer une vie religieuse en leur sein, ils n'ont par contre pas livré de témoignages d'associations se désignant comme telles ou de dignitaires collégiaux, à la différence donc des *horrea Galbana* (et *Agrippiana*) de Rome (constatation que l'on peut étendre à la suite de Tran à d'autres *horrea* romains ayant certes livré des témoignages de vie religieuse mais pas d'attestation d'association constituée).

Les entrepôts d'Ostie examinés contiennent toutefois chacun un petit lieu de culte permettant de supposer l'existence d'une communauté religieuse – que celle-ci se soit ou non définie comme telle. Dans les deux cas, des personnages occupant des fonctions dans l'armée ou la vie civique (navarque ou sevir) semblent jouer un rôle d'évergète vis-à-vis du groupe à qui était vraisemblablement destinée leur offrande. Communauté qui, comme le *sodalitium* des

67 AE 1909, 110 : *Numini C[ae]lesti / P(ublius) Clodius [Fl]avius / Venera[n]dus / V[ir] [A]ug[ustalis] / somno monitus fecit*. Meiggs, 1973, p. 376.

68 CIL XIV 4309 : *[Inuicto] deo Soli / [Omnip]otenti / [3]O Caelesti / n[u]m[ini] P[raesenti] / Fo[r]tu[na]e Laribus / Tut[ela]eque / [3] sa[c]rum / [Venera]ndus*.

69 Dédicace faite au *Genio tutelae horreorum* à Caesaraugusta en Espagne (CIL II 2991 = ILS 3667). dédicace au *Genio larum Horrei Pupiani* à Rimini (CIL XI 357 = ILS 3666).

70 <http://www.ostia-antica.org/regio5/12/12-3.htm>

71 Il semble difficile que celui-ci ait constitué la dernière lettre d'un mot abrégé.

horrea Galbana, devait très vraisemblablement être constituée de membres du personnel de ces entrepôts.

Souvent, l'activité cultuelle développée au sein des *horrea* semble en rapport plus ou moins étroit avec la fonction des entrepôts (on pense au culte du Génie, de la Fortune, de la Tutèle, des Lares mais aussi dans une certaine mesure d'Hercule Salutaris et du *numen* impérial). Dans certains cas cependant, il n'est pas facile d'établir un tel lien – soit qu'il nous échappe étant donné la nature des sources et l'état de nos connaissances, soit qu'il n'y ait pas eu volonté de la part des *horrearii* d'honorer nécessairement une divinité patronnant leur activité professionnelle (on pense à Sol, à Mithra, à Liber Pater entre autres).

Entre le culte public destiné à protéger les biens engrangés dans les greniers et les activités religieuses des *horrearii* sur leur lieu de travail, on n'observe donc pas de correspondance. Seul le très officiel collège des *mensores* d'Ostie choisit un jour correspondant à une fête religieuse romaine et ostienne – les *Vulkanalia* – pour honorer des divinités liées à la fois au rôle économique de ses membres (Cérès) et à la vie religieuse de l'Etat (les Nymphes). En se situant par la date retenue et par les divinités honorées dans la même sphère que celle de la religion civique, ce collège tend sans doute à se présenter comme une composante de la cité. Telle n'est pas l'ambition des *horrearii* : qu'ils soient réunis en *sodalitium* ou en communauté informelle, ils honorent des divinités qui ne coïncident pas avec celles auxquelles l'État rend un culte pour assurer la protection des greniers.

Bibliographie

- J.T. Bakker, *Living and working with the Gods. Studies of Evidence for Private Religion and its Material Environment in Ostia (100 BC-500 AD)*, Amsterdam, 1994.
- G. Becatti, *I Mitrei*, Rome, 1954 (Scavi di Ostia, 2).
- B. Bollmann, *Roemische Vereinshauser: Untersuchungen zu den Scholae der roemischen Berufs-, Kult- und Augustalen-Kollegien in Italien*, Mayence, 1998.
- A. Degrassi, *Fasti anni Numani et Iuliani*, Rome, 1963 (I. It., 13, 2).
- G. Dumézil, *Idées romaines*, Paris, 1969 (Bibliothèque des Sciences humaines).
- G. Dumézil, *Fêtes romaines d'été et d'automne*, 2^e éd., Paris, 1986 (Bibliothèque des Sciences humaines).
- R. Meiggs, *Roman Ostia*, 2^e éd., Oxford, 1973.
- C. Pavolini, *Ostia*, nouvelle éd. revue et mise à jour, Rome-Bari, 2006 (Guide archeologico Laterza).
- G. Rickman, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge, 1971.
- E. Rodriguez Almeida, *Cohortes tres Horreorum Galbianorum*, in *RPAA*, 50, 1978–1979, p. 9-25.
- E. Rodriguez Almeida, *Monte Testaccio. Ambiente, storia, materiali*, Rome, 1984.
- D. Steuernagel, *Kult und Alltag in römischen Hafenstädten. Soziale Prozesse in archäologischer Perspektive*, Stuttgart, 2004 (Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, 11).

- N. Tran, *Les membres des associations romaines. Le rang des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire*, Rome, 2006 (Coll. EFR, 367).
- N. Tran, *Les collèges d'horrearii et de mensores à Rome et à Ostie, sous le Haut-Empire*, in *MEFRA*, 2008, p. 295-306.
- C. Virlouvet, *Tessera frumentaria. Les procédures de la distribution du blé public à Rome*, Rome, 1995 (BEFAR, 286).
- C. Virlouvet, *Encore à propos des horrea Galbana de Rome : entrepôts ou ergastules ?*, in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 17, 2006, p. 33–60.

